

Collecte des déchets

Draveil - Secteur 5

ORDURES MÉNAGÈRES

Mercredi soir

à partir de 17h OU 19h
(sortie des bacs avant
17h OU 19h, voir dans la liste
des rues à l'intérieur du guide).

Sortie des bacs
avant 17h OU 19h
Voir dans la liste des
rues, à l'intérieur du
guide



SACS AU SOL INTERDITS

EMBALLAGES

Vendredi matin

Sortie des bacs avant 5h
ou la veille au
soir



PLASTIQUE



PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES



CARTONS



EMBALLAGES EN MÉTAL

NE PAS JETER :

Jouets en plastique
Papiers et mouchoirs sales,
papier peint, papier de
boucherie...

AUTRES



DÉCHETS VÉGÉTAUX

Mardi matin

Toutes les semaines en mars, avril, mai, juin,
juillet, septembre, octobre et novembre.
2 fois par mois en décembre et en août
Voir calendrier au dos du document

Sortie des bacs avant 5h
ou la veille au
soir



DÉCHETS PRÉSENTÉS DANS LE
BAC FERMÉ OU EN
FAGOTS ATTACHÉS
AVEC DE LA FICELLE
(MAXIMUM 10)
SACS AU SOL
INTERDITS

NE PAS JETER :

Souches et branches d'une longueur supérieure
à 1,20m et de section supérieure à 10cm



COLLECTE SAPINS
MARDI 15 JANVIER

VERRE

4^e mercredi matin

Sauf en mai
Décalage d'une semaine suite au jour férié du 1^{er} mai

Sortie des bacs avant 5h
ou la veille au
soir



ENLEVER LES
BOUCHONS

NE PAS JETER :



Bouchons

Miroir, vitres,
pare-brises

Porcelaine,
faïence, cristal

Ampoules

ENCOMBRANTS

Appelez au
0800 97 98 00

afin d'obtenir un rendez-vous pour
la collecte de vos encombrants
à votre domicile
(appel depuis un fixe et service gratuits)
DÉPÔT LIMITÉ À 1,5 M³
(ENVIRON UN CANAPÉ DE 2 PLACES)

NE PAS JETER ET AMENER EN DÉCHÈTERIE :
DÉCHETS DE VÉHICULES ET LEURS COMPOSANTS,
PNEUS, HUILES DE VIDANGE, DÉCHETS DANGEREUX DES
MÉNAGES (PILES, BATTERIES, TUBES FLUORESCENTS,
PEINTURES, SOLVANTS), DÉBLAIS, GRAVATS, VITRES,
CÉRAMIQUE, MIROIRS, DÉCOMBRES, TUILES ET DÉCHETS
PROVENANT DES TRAVAUX, POTS DE FLEUR EN TERRE
CUITE...



Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Courriel : accueil@vyvs.fr - www.vyvs.fr

JOURS FÉRIÉS :
Les collectes sont effectuées tous
les jours fériés **sauf le 1^{er} mai**

Pour toute question, merci de contacter
le service gestion des déchets au 01 69 73 71 32

Secteur

5

DRAVEIL

CALENDRIER 2019
DES JOURS DE COLLECTE

Service gestion des déchets
01 69 73 71 32 / www.vyvs.fr



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
M 1 sem. 01	V 1 E	V 1 E	L 1 sem. 14	M 1 férié	S 1	L 1 sem. 27	J 1	D 1	M 1 DV	V 1 E	D 1
M 2 OM	S 2	S 2	M 2 DV	J 2	D 2	M 2 DV	V 2 E	L 2 sem. 36	M 2 OM	S 2	L 2 sem. 49
J 3	D 3	D 3	M 3 OM	V 3 OM E	L 3 sem. 23	M 3 OM	S 3	M 3 DV	J 3	D 3	M 3
V 4 E	L 4 sem. 06	L 4 sem. 10	J 4	S 4	M 4 DV	J 4	D 4	M 4 OM	V 4 E	L 4 sem. 45	M 4 OM
S 5	M 5	M 5 DV	V 5 E	D 5	M 5 OM	V 5 E	L 5 sem. 32	J 5	S 5	M 5 DV	J 5
D 6	M 6 OM	M 6 OM	S 6	L 6 sem. 19	J 6	S 6	M 6	V 6 E	D 6	M 6 OM	V 6 E
L 7 sem. 02	J 7	J 7	D 7	M 7 DV	V 7 E	D 7	M 7 OM	S 7	L 7 sem. 41	J 7	S 7
M 8	V 8 E	V 8 E	L 8 sem. 15	M 8 OM	S 8	L 8 sem. 28	J 8	D 8	M 8 DV	V 8 E	D 8
M 9 OM	S 9	S 9	M 9 DV	J 9	D 9	M 9 DV	V 9 E	L 9 sem. 37	M 9 OM	S 9	L 9 sem. 50
J 10	D 10	D 10	M 10 OM	V 10 E	L 10 sem. 24	M 10 OM	S 10	M 10 DV	J 10	D 10	M 10 DV
V 11 E	L 11 sem. 07	L 11 sem. 11	J 11	S 11	M 11 DV	J 11	D 11	M 11 OM	V 11 E	L 11 sem. 46	M 11 OM
S 12	M 12	M 12 DV	V 12 E	D 12	M 12 OM	V 12 E	L 12 sem. 33	J 12	S 12	M 12 DV	J 12
D 13	M 13 OM	M 13 OM	S 13	L 13 sem. 20	J 13	S 13	M 13	V 13 E	D 13	M 13 OM	V 13 E
L 14 sem. 03	J 14	J 14	D 14	M 14 DV	V 14 E	D 14	M 14 OM	S 14	L 14 sem. 42	J 14	S 14
M 15	V 15 E	V 15 E	L 15 sem. 16	M 15 OM	S 15	L 15 sem. 29	J 15	D 15	M 15 DV	V 15 E	D 15
M 16 OM	S 16	S 16	M 16 DV	J 16	D 16	M 16 DV	V 16 E	L 16 sem. 38	M 16 OM	S 16	L 16 sem. 51
J 17	D 17	D 17	M 17 OM	V 17 E	L 17 sem. 25	M 17 OM	S 17	M 17 DV	J 17	D 17	M 17
V 18 E	L 18 sem. 08	L 18 sem. 12	J 18	S 18	M 18 DV	J 18	D 18	M 18 OM	V 18 E	L 18 sem. 47	M 18 OM
S 19	M 19	M 19 DV	V 19 E	D 19	M 19 OM	V 19 E	L 19 sem. 34	J 19	S 19	M 19 DV	J 19
D 20	M 20 OM	M 20 OM	S 20	L 20 sem. 21	J 20	S 20	M 20 DV	V 20 E	D 20	M 20 OM	V 20 E
L 21 sem. 04	J 21	J 21	D 21	M 21 DV	V 21 E	D 21	M 21 OM	S 21	L 21 sem. 43	J 21	S 21
M 22	V 22 E	V 22 E	L 22 sem. 17	M 22 OM	S 22	L 22 sem. 30	J 22	D 22	M 22 DV	V 22 E	D 22
M 23 OM V	S 23	S 23	M 23 DV	J 23	D 23	M 23 DV	V 23 E	L 21 sem. 39	M 23 OM V	S 23	L 23 sem. 52
J 24	D 24	D 24	M 24 OM V	V 24 E	L 24 sem. 26	M 24 OM V	S 24	M 24 DV	J 24	D 24	M 24 DV
V 25 E	L 25 sem. 09	L 25 sem. 13	J 25	S 25	M 25 DV	J 25	D 25	M 25 OM V	V 25 E	L 25 sem. 48	M 25 OM V
S 26	M 26	M 26 DV	V 26 E	D 26	M 26 OM V	V 26 E	L 26 sem. 35	J 26	S 26	M 26 DV	J 26
D 27	M 27 OM V	M 27 OM V	S 27	L 27 sem. 22	J 27	S 27	M 27 DV	V 27 E	D 27	M 27 OM V	V 27 E
L 28 sem. 05	J 28	J 28	D 28	M 28 DV	V 28 E	D 28	M 28 OM V	S 28	L 28 sem. 44	J 28	S 28
M 29	V 29 E	V 29 E	L 29 sem. 18	M 29 OM V	S 29	L 29 sem. 31	J 29	D 29	M 29 DV	V 29 E	D 29
M 30 OM	S 30	S 30	M 30 DV	J 30	D 30	M 30 DV	V 30 E	L 30 sem. 40	M 30 OM	S 30	L 30
J 31	D 31	D 31	V 31 E	S 31	M 31 OM	S 31	D 31	J 31	D 31	M 31	M 31

OM ORDURES MÉNAGÈRES

E EMBALLAGES

V VERRE

DV DÉCHETS VÉGÉTAUX

COLLECTE SAPINS DE NOËL

Index des rues - Secteur 5

SORTIE DES BACS AVANT 17H POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES :

ALOUETTES (ALLÉE DES)
ANÉMONES (RUE DES)
AUBÉPINES (ALLÉE DES)
BELLANGER (RUE DE L'ABBÉ)
BERTHELOT (AVENUE MARCELIN)
**BICHES (ALLÉE AUX) DU 7 AU 13 ET DU 10 AU 12
ET DU N°2 AU N°8**
BOIS DES GAUDICHES (ALLÉE DU)
BOIS ROSAY (VILLA DU)
CAILLES (ALLÉE DES)
CHARRIÈRE (RUE DE LA)
CHENAIE (ALLÉE DE LA)
CHEVALIÈRE (ALLÉE DE LA)
**CITÉ NOUVELLE (ALLÉE DE LA) DU N°1 AU N°7
ET DU N°2 AU N°8**
CLOS (RUE DU)
COLLÈGES (ALLÉE DES)
CORNEILLE (RUE) DU N°3 AU N°3Q
COTTAGES (ALLÉE DES)
DELIBES (RUE LÉO)
DIDA (RUE ALPHONSE)
DUMONT (ALLÉE VICTOR)
ÉTOURNEAUX (ALLÉE DES)
FAUVETTES (RUE DES)
FLEURS (RUE DES)
FONTAINE (ALLÉE DE LA)
GALANTE (RUE DE LA)
GAUGUIN (ALLÉE PAUL)
GÉLINOTTES (ALLÉE DES)
GRIVES (ALLÉE DES)
HAIES SAINT-RÉMY (RUE DES)
LA BOËTIE (ALLÉE ÉTIENNE DE)
LIBERT (AVENUE) DU N°1 AU 27 ET DU N°2 AU 28
MERLES (ALLÉE DES)
MONTAIGNE (ALLÉE MICHEL DE)
MORGELINE (ALLÉE DE LA)
**MORY (RUE CHARLES) DU N° 38 À LA FIN DES N°
PAIRS ET DU N° 21 À LA FIN DES N° IMPAIRS**
MÛRIERS (ALLÉE DES)
NEUVE (RUE)
NOAILLES (ALLÉE ANNA DE)
NORMANDIE (RUE DE)
ORME AU CHAT (SENTIER DE L')
PASSEREAUX (ALLÉE DES)
PASTOUREAUX (ALLÉE DES)
PERDRIX (ALLÉE DES)
PINSONS (RUE DES)
PLANTAINS (ALLÉE DES) NUMÉROS 4, 5 ET 6
PONT CHARDON (RUE DU)
PRINTANIÈRE (ALLÉE)
PRUNELLERS (ALLÉE DES)
QUATRE VENTS (ALLÉE DES)
ROUVRAIE (ALLÉE DE LA)
ROYER (RUE CHARLES)
SAINT-JEAN (RUE DES) DU 1 AU 25 ET DU 2 AU 14
SAND (ALLÉE GEORGE)
SCHWEITZER (RUE DU DOCTEUR)
SUD AU NORD (ALLÉE DU) DU 1 AU 3 ET DU 2 AU 6
TAMPONNET (RUE) DU 1 AU 9 ET DU 2 AU 12

TERRASSE (ALLÉE DE LA) DU 1 AU 5 ET DU 2 AU 6
TOURTERELLES (ALLÉE DES)
UNION (RUE DE L')
UZELLES (ALLÉE DES)
VILLA SAINT-JOSEPH (ALLÉE DE LA)
VILLENEUVE (ALLÉE DE)

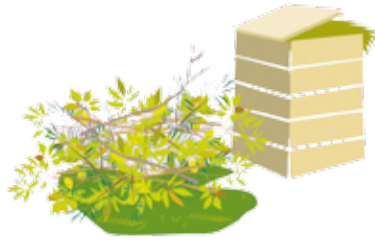
SORTIE DES BACS AVANT 19H POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES :

AUBEAU (RUE RÉMY)
BAC DE RIS (CHEMIN DU)
BAPTISTE (SENTIER DE LA)
**BARBUSSE (BOULEVARD HENRI) DU 1 AU 63 ET DU 8
AU 50 SAUF LES N° 2 ET 6 BIS**
BAS DE CHAMPROSAY (RUE DU)
BEL AIR (RUE DU)
BELVÉDÈRE (RUE DU)
BERLIOZ (RUE HECTOR)
BIZET (RUE)
BOILEAU (RUE)
BOIS ROSAY (RUE DU)
CAMATTE (RUE LOUIS) sauf Hôpital Joffre et crèche
CHÈNE D'ANTIN (RUE DU)
CHEVAUX D'ANTAN (RUE DES)
CHOPIN (RUE FRÉDÉRIC)
CORNEILLE (RUE) SAUF DU 3 AU 3Q
CORNOUILLERS (RUELLE DES)
DAUBOEUF (RUE DES)
**DAUDET (RUE ALPHONSE) TOUS LES NUMÉROS
SAUF LE N° 14**
**DELACROIX (AVENUE EUGÈNE) DU 3 AU 105
ET DU 2 AU 96**
ÉPIS D'OR (RUE DES)
ERMITAGE (RUE DE L')
GONCOURT (RUE EDMOND DE)
GOUNOD (RUE)
GRANGE (SQUARE DE LA)
MASSENET (RUE)
MÉSANGES (RUE DES)
MOISSONS (ALLÉE DES)
NADAR (RUE)
NOUVELLE (RUE)
PERREUX (AVENUE DES)
PORT AUX MALADES (RUE DU) DU 2 AU 12
POUSSIN (RUE LUCIEN)
RABOT (RUE ÉTIENNE)
RACINE (RUE)
RAVEL (ALLÉE MAURICE)
RIS (RUE DE)
ROCHEFORT (RUE DU)
ROUFFY (RUE DU DOCTEUR)
**SAINT-JEAN (RUE DES) DU N° 27 AU DERNIER
NUMÉRO IMPAIR ET DU N° 16 AU DERNIER
NUMÉRO PAIR**
SAINT-SAËNS (RUE)
SAINT-ANNE (RUE)
SÉNART (RUE DE)
SIX LOGIS (ALLÉE DES)
VAUX (ALLÉE DES)
VERSANT (RUE DU)
VERTE (RUE)



Je trie,
nous recyclons,
ensemble,
nous y gagnons !

COMPOSTEURS



Transformez vos déchets en engrais en réalisant votre propre compost !

Demandez votre composteur en vous rendant sur le site de l'agglo www.vyvs.fr

CONSEILS DE TRI

Afin de gagner de la place dans vos bacs emballages, n'oubliez pas de plier vos cartons et de compacter vos bouteilles.

Les ampoules, les néons et les piles sont à déposer dans les bornes prévues à cet effet dans les supermarchés et magasins de bricolage.

UNE QUESTION ?

?

Pour toute question sur la collecte de vos déchets ménagers, merci d'appeler le service environnement au **01 69 73 71 32**



VOS POUBELLES



POUR TOUTE
DEMANDE POUR
VOS POUBELLES
N° Plastic Omnium
0810 800 789
(6 cts la minute + coût d'un appel)

3 solutions pour jeter vos encombrants !

1

LA DÉCHÈTERIE



Bénéficiez d'un accès aux déchèteries de Montgeron et de Vigneux-sur-Seine pour venir déposer vos déchets :

MONTGERON
Place Mireille Valeau
RN6 (à côté du COSEC)
Tél. 09 61 69 52 07

VIGNEUX-SUR-SEINE
Chemin du Port Courcel
Tél. 01 69 40 55 12

Pour venir déposer vos encombrants en déchèterie, vous devez disposer d'une carte d'accès.

Horaires d'ouverture et autres déchèteries sur www.siredom.com

COMMENT RETIRER SA CARTE D'ACCÈS ?

1- PAR COURRIER

Remplir le formulaire de demande de carte et joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau ou d'électricité). Les formulaires peuvent être retirés :
- aux services techniques ou en mairie
- depuis le site de l'agglo : www.vyvs.fr

Documents à retourner à :
Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
78 RN6 - BP 103 - 91805 Brunoy Cedex

La carte d'accès vous sera envoyée par courrier, à votre domicile.

2- EN VOUS DÉPLAÇANT À DRAVEIL

Siège annexe de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
6 bis boulevard Henri Barbusse
91210 Draveil

avec un justificatif de domicile de moins de trois mois. Votre carte vous sera remise en main propre. Attention : un délai de 2 heures est nécessaire avant de pouvoir accéder à la déchèterie.

COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES AGRICOLES ET TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les cartes d'accès sont délivrées, sous conditions particulières, par la Chambre de Commerce et d'Industrie (01 60 79 91 90) ou la Chambre des Métiers pour les artisans (01 69 47 54 28).

2

Service des ENCOMBRANTS



Sortie des encombrants la veille au soir

Appelez au
0800 97 98 00

afin d'obtenir un rendez-vous pour la collecte de vos encombrants à votre domicile (appel depuis un fixe et service gratuits)

DÉPÔT LIMITÉ À 1,5 M³
(ENVIRON UN CANAPÉ DE 2 PLACES)

NE PAS JETER ET AMENER EN DÉCHÈTERIE :

DÉCHETS DE VÉHICULES ET LEURS COMPOSANTS, PNEUS, HUILES DE VIDANGE, DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES (PILES, BATTERIES, TUBES FLUORESCENTS, PEINTURES, SOLVANTS), DÉBLAIS, GRAVATS, VITRES, CÉRAMIQUE, MIROIRS, DÉCOMBRES, TUILES ET DÉCHETS PROVENANT DES TRAVAUX, POTS DE FLEUR EN TERRE CUITE...

3

LA RESSOURCERIE



Donnez une seconde vie à vos encombrants, en les déposant à la ressourcerie :

«La Fabrique à Neuf»
46 av Jean Jaurès
à Montgeron
01 69 43 34 30